

BIENVENUE À TOUS

Après deux années d'absence, le **GYRO-CLUB** de Toulouse Bois de-la-Pierre est heureux de vous accueillir une nouvelle fois à l'occasion de notre rassemblement 2022.

Nous espérons que vous passerez un très agréable week-end parmi-nous.

Comme pour toutes nos précédentes réunions, notre souci principal, vous en avez bien conscience, c'est **LA SÉCURITÉ** !

Nous avons tous le devoir du respect des uns et des autres.

En nous rendant responsable de nos attitudes, nous ne ferons que grandir l'esprit de fête et de convivialité du rassemblement.

Vous trouverez ci-après les consignes indispensables à la réussite de cette fête.

Merci à vous tous !

Le président.
Jean-Marie VARGA



CONDITIONS GENERALES

Je soussigné _____
déclare,

- ✈ Avoir pris connaissance de l'intégralité de ce dossier, des modalités d'organisation de ces journées et accepte sans restriction de m'y conformer pendant toute la durée de la fête.
- ✈ Avoir pris connaissance des consignes spécifiques aux vols d'initiation : « Les vols d'initiation pourront être autorisés aux possesseurs de machines biplace, à jour de leur autorisation d'emport de passager. Ils seront obligatoirement effectués à titre gracieux et n'auront pas d'autre but que de mieux faire connaître l'autogire aux visiteurs intéressés. Ces vols s'effectueront en « bon père de famille » et sous l'unique responsabilité du Commandant de bord. »
- ✈ Avoir été parfaitement informé des risques inhérents à ma participation à ces journées.
- ✈ Ne rien ignorer des difficultés physiques et techniques de ce rassemblement, et accepte les risques physiques et matériels qui en résultent.
- ✈ Disposer de tous les documents nécessaires, et à jour.
- ✈ Dégager en conséquence l'organisateur :
Le GYRO-CLUB de TOULOUSE BOIS-DE-LA-PIERRE,
de toute responsabilité pénale ou civile en cas d'incident, d'accident corporel ou matériel, de perte ou de vol, et renonce expressément en mon nom et aux noms de mes éventuels ayants droits, à tout recours ou plainte contre le GYRO-CLUB, ses représentants et ses membres.

Fait à BOIS-DE-LA-PIERRE, le : _____

Lu et approuvé.
Signature :

DOSSIER N°:

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. DOMICILE : TÉL. PORTABLE :

EMAIL :

BREVET DE PILOTE N° :

DATE DE DÉLIVRANCE :

DATE EMPORT PASSAGER :

TOTAL HEURES DE VOL :

DONT, SUR APPAREIL ENGAGÉ :

CONSTRUCTEUR :

MODELE :

DATE LIMITE D'APTITUDE AU VOL :

IMMATRICULATION / IDENTIFICATION DE L'APPAREIL :

COMPAGNIE ET N° D'ASSURANCE :

ÊTES-VOUS VENU EN VOL : OUI NON

**Je reconnais avoir lu et accepte sans réserve
l'ensemble du Dossier Pilote.**

Signature :

CONSIGNES DE SECURITE

8 JUN 2019 à 10h00
9 JUN 2019 à 10h00

BRIEFING

CIRCUIT DE PISTE : voir le plan en page 6.

Pour les vols locaux, les arrivées et départs, les vols d'initiation, le circuit se fait côté NORD, vent AR, altitude 150 mètres. Éviter le survol des maisons et **ATERRIR AUX ORDRES DU BATMAN**.

Pour ceux qui ont une radio : calez-la sur **123.5** et faites de l'auto-info.

Les vols sont interdits pendant le repas (annonce de fin et reprise de l'activité par le commentateur).

Les vols d'initiation pourront être autorisés aux possesseurs de machines biplaces, à jour de leur autorisation d'emport de passager. Ils seront obligatoirement effectués à titre gracieux et n'auront pas d'autre but que de mieux faire connaître l'autogire aux visiteurs intéressés. Ces vols s'effectueront en « bon père de famille » et sous l'unique responsabilité du Commandant de bord.

Sécurité :

Volez prudemment. Surveillez le ciel. Respectez les consignes de sécurité et réservez les excès pour le repas du soir ! Il s'agit d'un rassemblement de passionnés. Chacun doit respecter la fête : **tout manquement à ces règles de bonne conduite sera sanctionné par une interdiction de vol.**

Rappel de la procédure de mise en route :

Les machines sont alignées dans la zone réservée aux visiteurs pour vous permettre de répondre à leurs questions. Pour une mise en route, poussez votre machine à la main de l'autre côté de la piste, à l'opposé de la zone réservée aux visiteurs et alignez là dans l'axe de la piste. À cet endroit, effectuez votre mise en route et roulage vers le point de manœuvre. **Pas de mise en route au parking. Pas de rotor tournant dans la zone visiteurs.** Arrêtez votre moteur et votre rotor du même côté que pour la mise en route, soit à l'opposé de la zone réservée aux visiteurs. Retour dans la zone réservée aux visiteurs en poussant à la main et en assurant la sécurité.

Il est possible que des consignes supplémentaires vous soient données durant le briefing.

**MESSAGE À L'ATTENTION
DE NOS AMIS ULMISTES
CLASSES 1-2-3-5**

Mes Chers Amis,

Le **GYRO-CLUB** de Toulouse, Bois de-la-Pierre est toujours très heureux durant le cours normal de l'année d'accueillir tous les ULMISTES d'où qu'ils viennent, et de toutes les classes.

Cependant, de façon tout à fait exceptionnelle et ce, durant toute la durée de notre rassemblement annuel, à la fois pour des raisons de PARKING mais également pour une meilleure gestion de la SÉCURITÉ, **nous ne sommes pas en mesure, lors de cette manifestation, d'accueillir les machines autres que celles des classes 4 et 6.**

Les pilotes des autres classes qui désireraient nous rejoindre pour la fête seront bien entendu les bienvenus mais doivent donc le faire à l'aide d'un véhicule terrestre plus conventionnel ou en Gyro !

Néanmoins, la plateforme ULM du Fousseret se propose d'accueillir les machines des classes 1, 2, 3 et 5 durant la fête. Pour ce faire, veuillez prendre contact avec **Denis CHEVILLET** au **06 81 58 90 60**.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Le président.
Jean-Marie VARGA

TRACÉS AU SOL DES CIRCUITS DE PISTE



VENT AR. 150 M

SURVOL INTERDIT

SURVOL INTERDIT

SURVOL INTERDIT

31

A

MISE EN ROUTE

13

PARKING GYROS

G

GYRO CLUB
TOULOUSE - BOIS de la PIERRE

G = Parking Gyros

A = Zone de mise en route des Gyros

Fréquence Radio = 123.5 Mhz